



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY ANNONCE LA NOMINATION DE FLORE POLONI COMME CO-CHAIR DU YIAG

| 08/06/17 |



AUGUST DEBOUZY est fier d'annoncer la nomination de Flore Poloni, avocat senior, en qualité de co-chair du YIAG (Young International Arbitration Group) de la LCIA (London Court of International Arbitration) pour une durée de 3 ans. Cette nomination consacre l'expertise de Flore Poloni et d'AUGUST DEBOUZY en matière d'arbitrage international.

Le conseil d'administration de la LCIA a confirmé la nomination de 4 nouveaux co-chairs à l'issue d'une sélection parmi un grand nombre de candidatures en provenance du monde entier. Parmi eux, Flore Poloni, avocat senior au sein du département Contentieux, Arbitrage et Pénal des affaires d'AUGUST DEBOUZY. Après avoir été un membre actif du YIAG ces dernières années, elle est nommée co-chair pour un mandat de trois ans. « *Je suis très enthousiaste à l'idée d'être responsable de la coordination d'un groupe aussi dynamique, les contenus sont très stimulants et l'ensemble très participatif* », commente Flore Poloni.

La LCIA est une institution internationale de premier plan dans la résolution des différends commerciaux. Elle administre de manière efficace, souple et impartiale un important nombre de dossiers d'arbitrages ou de procédures alternatives de règlement des différends d'origines géographiques et de systèmes juridiques variés puisque 80 % des affaires traitées par la LCIA ne sont pas anglaises.

Créé en 1997, le YIAG est une émanation de la LCIA à destination des jeunes professionnels et étudiants de moins de 40 ans de la communauté de l'arbitrage avec plus de 9 500 membres dans plus de 140 pays. L'association vise à promouvoir la compréhension et l'utilisation du droit international en matière d'arbitrage ainsi que de ses bonnes pratiques. Dans cette optique, le YIAG organise régulièrement des rencontres pour ses membres sur des sujets en lien avec les problématiques d'actualité en matière d'arbitrage international. Les co-chairs ont pour rôle de coordonner les événements mondiaux du groupe et de participer aux échanges et aux réflexions avec les représentants des différentes zones géographiques.

### A propos de Flore Poloni

Flore Poloni est membre du barreau de Paris depuis 2008. Elle est titulaire d'une double formation à l'ESCP et à l'Université de Paris X (Master 2 en contentieux international et européen). Elle a rejoint les équipes d'AUGUST DEBOUZY en 2010 où elle a acquis une excellente réputation auprès des entreprises françaises et étrangères en les conseillant sur d'importants litiges commerciaux et procédures d'arbitrage.

En parallèle de son activité professionnelle, Flore Poloni est très investie auprès de diverses associations internationales et françaises et a fondé le groupe « Paris Very Young Arbitration Practitioners ». Son goût de la transmission du savoir comme enseignante dans différentes matières du droit (droit des obligations et droit de l'arbitrage) dans diverses institutions (Paris X, Paris XII, ESCP Europe, Sciences Po et EFB), lui confère toutes les qualités et l'expérience nécessaires dans la réussite de sa nouvelle fonction de co-chair du YIAG.

